RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00138
Numéro SIREN : 834 855 017
Nom ou dénomination : 7 IMPROBABLE

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/014643

821497

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/014643**
n° de gestion : **2018B00138**
n° SIREN : **834 855 017 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 18/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

7 IMPROBABLE - Société par actions simplifiée
13 rue Jean Mermoz ANNECY LE VIEUX 74940 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 30/04/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY * HAUTE-SAVOIE *

821497

...aire obligatoire (article 53 A ... code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 7 IMPROBABLE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 16

Adresse de l'entreprise : 13 RUE JEAN MERMOZ 74940 ANNECY LE VIEUX

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * 8 3 4 8 5 5 0 1 7 0 0 0 1 0

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30/04/2019 Net 3	N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 245	AG 1 712	3 533	
	Fonds commercial (1)	AH	650 000	AI	650 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	99 598	AS 20 851	78 746	
	Autres immobilisations corporelles	AT	332 654	AU 36 807	295 847	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	**1 087 497**	BK **59 370**	**1 028 127**	
ACTIF CIRCULANT / STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	31 703	BM	31 703	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 302	BY	1 302	
	Autres créances (3)	BZ	22 540	CA	22 540	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	28 105	CG	28 105	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	8 934	CI	8 934	
	TOTAL (III)	CJ	**92 583**	CK	**92 583**	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 180 080**	IA **59 370**	**1 120 710**	

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise SAS 7 IMPROBABLE — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX-PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**(102 500)**	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**(92 500)**	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	972 590	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	91 031	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	633	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 003	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 769	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	8 743	
	Autres dettes	EA	1 442	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 213 210**	
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 120 710**	
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	397 870	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

...taire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS 7 IMPROBABLE**

Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	228	FB		FC	228	
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services *	FG	1 228 429	FH		FI	1 228 429	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 228 657**	FK		FL	**1 228 657**	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	24 117	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 304	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 256 078**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	228	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	368 767	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(31 703)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	376 478	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	44 000	
	Salaires et traitements *					FY	374 332	
	Charges sociales (10)					FZ	91 297	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	61 619	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 286	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**1 287 304**	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(31 225)**	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 166	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**18 166**	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(18 166)**	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(49 391)**	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 26

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS 7 IMPROBABLE** Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 392	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**6 392**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 405	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	54 624	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**60 029**	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(53 637)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(528)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 262 470**	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**1 364 971**	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**(102 500)**	
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 526	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	24 117	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 658	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	60 029	6 392

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/04/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit cession immobilisations corporelles		6 392
VNC immos cédées	5 405	
Dotation exceptionnelle immobilisations cédées	54 624	
Totalisation	**60 029**	**6 392**

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS 7 IMPROBABLE** Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD		KE		KF	**655 245**	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	104 641	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	379 866	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD	10 021	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN		LO		LP	**494 529**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations	8U		8V		8W		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V		
FINANCIERES	**TOTAL IV**	LQ		LR		LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	OG		OH		OJ	**1 149 774**	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CO		DO		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV		LW	**655 245**	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	5 044	MK	99 598	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	53 981	MN	325 886	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3 253	MT	6 769	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG	**62 277**	NH	**432 252**	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F		2G		
FINANCIERES	**TOTAL IV**	I3		NJ		NK		2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	**62 277**	ØL	**1 087 497**	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2019

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 7 IMPROBABLE

Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF	1 712	PG		PH	1 712
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	23 431	QB	2 580	QC	20 851
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	89 522	QF	53 981	QG	35 541
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	1 578	QN	312	QO	1 266
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV	114 530	QW	56 872	QX	57 658
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	ØN		OP	116 242	ØQ	56 872	OR	59 370

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS 7 IMPROBABLE

Néant [x] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ormulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS 7 IMPROBABLE** Néant ☐*

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX	1 302	1 302	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	14 108	14 108	
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 211	7 211	
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 000	1 000	
	Groupe et associés (2)	VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	221	221	
Charges constatées d'avance		VS	8 934	8 934	
	TOTAUX	VT	**32 776**	VU **32 776**	VV
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	972 590	157 882	648 163	166 545
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	79 003	79 003		
Personnel et comptes rattachés		8C	27 450	27 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 587	23 587		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 106	6 106		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 627	2 627		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	8 743	8 743		
Groupe et associés (2)		VI	91 031	91 031		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 442	1 442		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
	TOTAUX	VY	**1 212 578**	VZ **397 870**	**648 163**	**166 545**
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 063 500	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	91 157	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

EUREX AUDIT

EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES
Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à la
CRCC de Chambéry

SAS 7 IMPROBABLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Avril 2019

13 rue Jean Mermoz
74940 ANNECY LE VIEUX

Capital : 10 000 euros

RCS ANNECY 834 855 017

Ce rapport contient 24 pages

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy
TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex - Tél : 04 50 69 03 04
Bureau secondaire à Lyon

SAS 7 IMPROBABLE

13 rue Jean Mermoz
74940 ANNECY LE VIEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Avril 2019

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 7 IMPROBABLE relatifs à l'exercice clos le 30 Avril 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL d'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 4 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels : « Le principe de continuité d'exploitation a été appliqué sur la base du prévisionnel établi pour l'exercice 2019-2020 par la direction et des prévisions de trésorerie qui en découlent ».

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une descriptions plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Seynod, le 08 Octobre 2019

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

EUREX - AUDIT RHONE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Philippe JUEITA
Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	30/04/2019 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 245	1 712	3 533	
	Fonds commercial (1)	650 000		650 000	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	99 598	20 851	78 746	
	Autres immobilisations corporelles	332 654	36 807	295 847	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**1 087 497**	**59 370**	**1 028 127**	
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	31 703		31 703	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 302		1 302	
	Autres créances	22 540		22 540	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	28 105		28 105	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 934		8 934	
	TOTAL (III)	**92 583**		**92 583**	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 180 080**	**59 370**	**1 120 710**	

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRES AUX COMPTES

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/04/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(102 500)**	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(92 500)**	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	972 590	
	Emprunts et dettes financières divers	91 031	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	633	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 003	
	Dettes fiscales et sociales	59 769	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 743	
	Autres dettes	1 442	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 213 210**	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 120 710**	

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(102 500,37)	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	397 870	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros | 30/04/2019

		France	Exportation	16 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	228		228	
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 228 429		1 228 429	
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 228 657**		**1 228 657**	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 000	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			24 117	
	Autres produits			2 304	
	Total des produits d'exploitation (1)			**1 256 078**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			228	
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			368 767	
	Variation de stock			(31 703)	
	Autres achats et charges externes			376 478	
	Impôts, taxes et versements assimilés			44 000	
	Salaires et traitements			374 332	
	Charges sociales du personnel			91 297	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			61 619	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 286	
	Total des charges d'exploitation (2)			**1 287 304**	
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(31 225)**	

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		30/04/2019	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(31 225)**	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 166	
	Total des charges financières	**18 166**	
	RESULTAT FINANCIER	**(18 166)**	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(49 391)**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	6 392	
	Total des produits exceptionnels	**6 392**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 405 54 624	
	Total des charges exceptionnelles	**60 029**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(53 637)**	
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(528)	
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**1 262 470** **1 364 971**	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(102 500)**	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) dont produits concernant les entreprises liées	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 526

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 120 710** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 262 470** euros et un total **charges** de **1 364 971** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-102 500** euros.

L'exercice considéré débute le **04/01/2018** et finit le **30/04/2019.**
Il a une durée de **16** mois.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

I. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE:

La SAS 7 Improbable a acquis le fonds de commerce de restauration auprès de la société Contresens en date du 24 Avril 2018, avec jouissance rétroactive au 1er Février 2018.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES:

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Le principe de continuité d'exploitation a été appliqué sur la base du prévisionnel établi pour l'exercice 2019-2020 par la direction et des prévisions de trésorerie qui en découlent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue pour le traitement des frais d'acquisitions des différentes catégories d'actifs n'a pas été définie en l'absence de frais entrant dans le cadre de l'option sur cet exercice.

Seules les informations significatives sont renseignées.
Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

EUREX - AUDIT RHONE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Incorporelles :

Le fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan a une durée d'utilisation non limitée dans le temps, ayant pour conséquence une présomption de non amortissement (conformément au règlement ANC 2015-06).
Aucune dépréciation de ce fonds n'a été constatée en l'absence d'indice de perte de valeur identifié.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Licences et site internet : 3 ans
- Matériel et outillage industriel : 5 à 8 ans
- Habillement du personnel : 2 ans
- Vaisselle et petit matériel cuisine : 5 à 7 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers: 8 à 10 ans
- Mobilier: 5 à 10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.
Aucun composant significatif n'a été identifié et individualisé.

Base amortissable :
La base amortissable est déterminée à partir de la valeur d'achat des biens, car la société ne dispose pas d'élément permettant de connaître précisément une valeur résiduelle.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats
Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit pour la compétitivité et l'emploi
Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit du compte 649000 (ANC, note d'information du 28 février 2013).
Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
- CICE 2018 : 13 580 Euros

III- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE:

Néant.

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			655 245			655 245
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**655 245**			**655 245**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			104 641		5 044	99 598
	Instal., agencement, aménagement divers			379 866		53 981	325 886
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			10 021		3 253	6 769
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**494 529**		**62 277**	**432 252**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL			**1 149 774**		**62 277**	**1 087 497**

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		1 712		1 712
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		**1 712**		**1 712**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		23 431	2 580	20 851
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		89 522	53 981	35 541
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		1 578	312	1 266
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**114 530**	**56 872**	**57 658**
	TOTAL		**116 242**	**56 872**	**59 370**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

EUREX AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	30/04/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 302	1 302	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	14 108	14 108	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 211	7 211	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 000	1 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	221	221	
	Charges constatées d'avances	8 934	8 934	
	TOTAL DES CREANCES	32 776	32 776	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/04/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	972 590	157 882	648 163	166 545
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	79 003	79 003		
	Personnel et comptes rattachés	27 450	27 450		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 587	23 587		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 106	6 106		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 627	2 627		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 743	8 743		
	Groupe et associés (2)	91 031	91 031		
	Autres dettes	1 442	1 442		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 212 578	397 870	648 163	166 545

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 063 500
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 91 157
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

EUREX - AUDIT RHONE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/04/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	650 000	Acquisition du fonds de commerce à la société Contresens le 24 Avril 2018.
TOTAL	**650 000**	

EUREX - AUDIT RHONE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros** | **30/04/2019**

Total des Produits à recevoir			**1 000**
Autres créances			**1 000**
Etat-Prod.à recev.		*1 000*	

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
SAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **30/04/2019**

Total des Charges à payer		**55 448**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**247**
Int.courus/emp ets crédit	*247*	
Emprunts et dettes financières divers		**1 031**
Int courus / compte courant	*1 031*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**17 492**
Fourn. fact.non parvenues	*17 492*	
Dettes fiscales et sociales		**36 678**
Dettes prov./conges payes	*23 700*	
Personnel primes à payer	*3 750*	
Charges soc & fisc sur cp	*5 565*	
Formation professionnelle	*598*	
Autr.charges soc à payer	*1 290*	
Etat, charges à payer	*1 775*	

EUREX - AUDIT RHONE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en euros	30/04/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**1 000,00**	**10,0000**	**10 000,00**

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 30/04/2019
Capital social				10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				(102 500)	(102 500)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL				**(92 500)**	**(92 500)**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (92 500)

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

	Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/04/2019
	VALEUR D'ORIGINE				**136 382**	**136 382**
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice				23 745	23 745
	TOTAL				**23 745**	**23 745**
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice				22 523	22 523
	TOTAL				**22 523**	**22 523**
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				25 321	25 321
	entre 1 et 5 ans				99 174	99 174
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				**124 495**	**124 495**
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				1 364	1 364
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				**1 364**	**1 364**
	MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/04/2019
Emprunts	Nantissement fonds de commerce	Banque Laydernier	1 063 500	972 343
		TOTAL	**1 063 500**	**972 343**

EUREX - AUDIT RHONE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/04/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**8 934**
Charges constatées avance Fournisseurs		8 934	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**8 934**

EUREX - AUDIT RHONE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/04/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Au profit de la Banque Lay dernier engagement et blocage de compte courant consenti par la Sarl Synthèse M&L			100 000
Nantissement d'un compte à terme souscrit par la Sarl Synthèse M&L			200 000
			300 000
Engagements de crédit-bail			
Engagement crédit bail		125 859	
		125 859	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**125 859**	**300 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

EUREX - AUDIT RHÔNE-ALPES
Inscrit près la Cour d'Appel de Chambéry
COMPTES

7 IMPROBABLE

Société par Actions Simplifiée
Au capital social 10.000 Euros

Siège social : 13 rue Jean Mermoz
ANNECY LE VIEUX
ANNECY (Haute-Savoie)

R.C.S. ANNECY 834 855 017

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 23 OCTOBRE 2019

* * * * *

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 avril 2019 s'élevant à 102.500,37 Euros, au compte « Report à nouveau débiteur ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'exercice clos le 30 avril 2019 étant le premier exercice, l'article 243 bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices ne trouve, en conséquence, pas matière à s'appliquer.

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU 23 OCTOBRE 2019

* * * * *

QUATRIEME RESOLUTION

I - L'assemblée générale ordinaire, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 avril 2019, qui s'élève à 102.500,37 Euros, au compte « Report à nouveau débiteur ».

II - L'exercice clos le 30 avril 2019 étant le premier exercice, l'article 243 bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, ne trouve, en conséquence, pas matière à s'appliquer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.